



**Groupe de travail des OSC pour le suivi des Objectifs de
Développement Durable (ODD) au Sénégal**

**Termes de référence du consultant chargé de
l'animation des ateliers de renforcement des
capacités techniques, de dialogue et de suivi
citoyen pour une prise en compte des groupes
vulnérables dans le cadre de la mise en œuvre
des ODD et du PAP2A**



Implemented by:



Recover Better Support Fund

© **CONGAD – GROUPE DE TRAVAIL DES OSC SUR LE SUIVI DES ODD AU SENEGAL**

Projet de Renforcement des capacités de dialogue, de plaidoyer, de contrôle citoyen et de suivi de la société civile pour une prise en compte des besoins des groupes vulnérables dans le cadre de la mise en œuvre des ODD et du Plan d'Actions Prioritaires Ajusté et Accéléré (PAP 2A) relatif à la relance socio-économique Post COVID-19
APPUI GIZ

I. CONTEXTE DE LA CONSULTATION

En septembre 2015, la Communauté internationale a adopté un nouvel agenda pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) d'ici à l'horizon 2030. 17 objectifs, 169 cibles et près de 230 indicateurs de suivi, forment le cœur de cet agenda. Le principe fondamental des ODD est de « Ne laisser personne de côté » dans leur mise en œuvre et leur suivi. Ce principe découle des recommandations des acteurs, notamment des organisations de la société civile pour exiger de leurs dirigeants qu'ils hissent les besoins et les intérêts des plus pauvres, marginalisés et défavorisés au rang de priorité du développement durable.

Le principe « Ne laisser personne de côté » est l'un des éléments les plus transformateurs des ODD en ce sens qu'aucun objectif ne peut être considéré comme atteint tant qu'il ne l'est pas pour tout le monde. Cela équivaut à reconnaître que chaque personne compte et mérite d'avoir droit à l'égalité des chances, indépendamment de son revenu, son sexe, son âge, sa race, son origine ethnique, son statut migratoire, son handicap, son lieu d'habitation ou autres caractéristiques propres au contexte du pays.

Fort de cela, le Conseil des Organisations Non Gouvernementales d'Appui au Développement (CONGAD), consortium national des ONG, s'est engagé à faire participer activement et efficacement la société civile sénégalaise au processus de mise en œuvre et de suivi des ODD.

Le CONGAD considère que la participation de la société civile ainsi que le dialogue social constituent des éléments clés d'une bonne gouvernance indispensable pour l'atteinte des objectifs globaux de développement durable et du renforcement de sa crédibilité.

C'est pourquoi, le CONGAD a mis en place en 2017, un Groupe de Travail de la Société Civile (GTSC) regroupant toutes les catégories d'acteurs de la société civile (ONG, Organisations de femmes, de jeunes, de personnes handicapées, de producteurs agricoles, etc.). Le Groupe a pour mandat de renforcer le processus de participation citoyenne et de suivi des politiques publiques en vue d'atteindre les ODD en 2030 au Sénégal, à travers le dialogue avec les décideurs publics et les différents acteurs sociaux.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions du Groupe de travail, le CONGAD vient de bénéficier d'un soutien financier de la GIZ pour la réalisation d'un « Projet de renforcement des capacités de dialogue, de plaidoyer, de contrôle citoyen et de suivi de la société civile pour une prise en compte des besoins des groupes vulnérables dans le cadre de la mise en œuvre des ODD et du Plan d'Actions Prioritaires Ajusté et Accéléré (PAP 2A) relatif à la relance socio-économique Post COVID-19 »

L'objet global du projet est de renforcer les capacités d'influence et de suivi de la société civile pour la prise en compte des besoins des groupes vulnérables dans le cadre de la mise en œuvre des ODD et du Plan d'Actions Prioritaires Ajusté et Accéléré (PAP 2A)

Les activités tournent autour des axes d'intervention ci-après :

1. Dialogue et plaidoyer public

- 1.1. Appui au processus d'élaboration et de finalisation de la stratégie nationale « Ne laisser personne de côté » dans la mise en œuvre et le suivi des ODD.
- 1.2. Partage et l'appropriation du Plan d'Actions Prioritaires Ajusté et Accéléré (PAP 2A), la stratégie nationale « Ne laisser personne en rade » en vue d'une prise en compte des besoins des groupes vulnérables dans la mise en œuvre et le suivi.

2. Responsabilité et données

- 2.1. Recherche- action sur la désagrégation des données à l'échelle locale.
- 2.2. Renforcement des capacités des acteurs dans le cadre du suivi des indicateurs du PAP2A et leur alignement aux ODD par les OSC.
- 2.3. Appui à la mise en place d'un dispositif test de décentralisation et de désagrégation des données dans une région, un département et une commune au Sénégal

3. Plaidoyer pour le financement des ODD

- 3.1. Organisation d'un atelier national sur la contribution du secteur privé à travers la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et le développement des territoires

Le projet est coordonné par la Direction Exécutive du CONGAD et sous la supervision d'un Comité de pilotage regroupant des représentants du Groupe de travail, de la Direction Générale de la Planification et des Politiques Economiques (DGPPE) et de l'Union des Associations d'élus locaux.

II. OBJET DE LA MISSION ET TACHES ATTENDUES

Sous la responsabilité de la Direction Exécutive du CONGAD et la supervision du Comité de pilotage du projet, le consultant sera chargé :

- D'animer les sessions de renforcement des capacités, de concertation et de dialogue des acteurs de la société civile dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi des ODD et du PAP2A ;
- De faciliter le processus de mise en place d'outils pour la désagrégation de données à l'échelle locale.

De façon plus spécifique, il s'agira :

1. D'appuyer le processus de mise à jour et de finalisation du document national de la stratégie nationale « Ne laisser personne en rade » dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi des ODD » à travers l'animation des rencontres suivantes :
 - Quatre (04) concertations décentralisées pour le recueil des propositions émanant des acteurs de la société civile des différentes régions du Sénégal.

- Chaque atelier dure deux (02) jours et regroupe chacun quarante (40) participants ;
- Un (01) atelier national de restitution et validation de la stratégie nationale « Ne laisser personne de côté » est prévu pendant une journée à Dakar et avec cinquante (50) participants.
2. De faciliter les activités de renforcement des capacités des acteurs de la société civile pour l'appropriation et le suivi des indicateurs du PAP2A et leur alignement aux ODD à travers l'animation des rencontres ci-après :
 - Atelier national de réflexion sur l'articulation de la stratégie avec le PAP2A regroupant cinquante (50) participants pendant deux (02) jours.
 - Ateliers nationaux avec les grands groupes d'acteurs (Femmes, jeunes, handicapés, producteurs, personnes âgées, syndicats et travailleurs du secteur informel) regroupant chacun quarante (40) participants pendant deux (02) jours
 3. D'appuyer la mise en place d'un dispositif test de décentralisation et de désagrégation des données sur les ODD dans une région, un département et une commune de la région de Kaolack à travers la capacitation des acteurs, la production d'outils de collecte de données, etc.
 4. D'animer l'atelier national de réflexion sur la contribution du secteur privé au financement du développement territorial regroupant cinquante (50) participants pendant deux (02) jours.

IV. PRODUITS ATTENDUS

Les principaux produits attendus de la mission sont :

- Les rapports de déroulement des concertations décentralisées et de l'atelier national de validation de la stratégie « Ne laisser personne de côté » ;
- Le document de la stratégie nationale « Ne laisser personne en rade » finalisé à l'issue de l'atelier de validation ;
- Le rapport de l'atelier national de réflexion sur l'articulation de la stratégie avec le PAP2A ;
- Les rapports de ateliers nationaux avec les grands groupes d'acteurs (Femmes, jeunes, handicapés, producteurs, personnes âgées, syndicats et travailleurs du secteur informel) ;
- Les rapports des ateliers nationaux de partage du Plan d'Actions Prioritaires Ajusté et Accéléré (PAP 2A) et la stratégie nationale « Ne laisser personne en rade » en vue d'une prise en compte des besoins des groupes vulnérables dans la mise en œuvre et le suivi ;
- Le rapport du processus de mise en place d'un dispositif test de décentralisation et de désagrégation des données sur les ODD.
- Le rapport de l'atelier national de réflexion sur la contribution du secteur privé au financement du développement territorial regroupant cinquante (50) participants.

Les rapports doivent prendre en compte le déroulement des travaux des différentes rencontres et des processus, ainsi les témoignages et les impressions des participants. Ils doivent être déposés en deux (02) copiés reliés et sur clé USB au plus une semaine après les activités.

V. DUREE ET ORGANISATION DE LA MISSION

Le calendrier de la mission est établi en fonction des activités planifiées par l'équipe de la Direction Exécutive du CONGAD.

Le démarrage de la mission est fixé au mois de Mai 2022, dans la 2ème quinzaine.

VI. COMPETENCES POUR LA REALISATION DE LA MISSION.

La mission est réalisée par un consultant/e ayant une bonne connaissance et une expérience avérée dans l'animation d'ateliers de renforcement des capacités, de conduite et d'animation de processus participatif avec les acteurs de la société civile.

Le/la consultant/e doit avoir un diplôme au moins de niveau universitaire (Bac+4 ans) avec une expérience professionnelle dans des prestations similaires.

Le/la consultant/e doit, par ailleurs, avoir :

- Une bonne capacité d'écoute, de communication et d'animation.
- Une expérience d'au moins trois (3) ans de collaboration avec les OSC ;
- Une bonne maîtrise des ODD.
- Une capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction de rapports.

VII. DOCUMENTS A PRESENTER POUR LA SOUMISSION

Le/La consultant soumissionnaire devra fournir les documents suivants :

- Une offre technique comprenant :
 - Une note de compréhension des termes de référence de la mission ;
 - Une note d'orientation méthodologique qui sera utilisée. La note présentera les différentes phases du processus ou activités/tâches à mener par le consultant, le contenu et la durée de chaque phase ou activité ;
 - Le Curriculum Vitae du consultant (5 pages maximum) ;
- Une offre financière comportant le budget global, les coûts détaillés par phase (honoraires, etc.).

VIII. TRANSMISSION DES OFFRES

Les offres sont transmises par voie électronique à : congad@orange.sn avec comme objet : Soumission Offre - Projet CONGAD-GIZ.

Les fichiers sont soumis sous formats World, Excel ou Adobe Acrobat.

La date limite de réception des offres est fixée au **12 Mai 2022 à 17heures**.

Tout complément d'informations par rapport au présent appel d'offres prière s'adresser à congad@orange.sn